



PROJET EXTENSION DU RESEAU D'EAU DANS LA VILLE D'ANIE

RAPPORT GENERAL DES SESSIONS DE FORMATION DES ACTEURS LOCAUX SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DATE: DU 7 AU 31 OCTOBRE 2019

LIEU: BIBLIOTHEQUE DE L'AMITIE ANIE-COULON/COMMUNE ANIE 1

REMERCIEMENTS

Les sessions d'atelier de formation des chefs de quartiers, des chefs coutumiers, les chefs religieux, les conseils municipaux, la préfecture, les associations et groupements, les services techniques étatiques (Santé, Hydrauliques, TdE, Action Sociale), les médias (ATOP et Radio communautaire (Azur)) organisées dans la Commune ANIE 1 par l'Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire (AJEAH) a connu un très grand succès grâce à la collaboration active de tous les participants, des partenaires techniques et financiers, des facilitateurs et des organisateurs.

Nous tenons par ce présent rapport adressé nos sincères remerciements tout d'abord aux initiateurs dudit projet à savoir la commune de Coulon, CAJCA en France, la Délégation Spéciale de la Commune d'Anié et ADJAC au Togo et les partenaires techniques et financiers (**Agence de l'Eau Loire-Bretagne ; Région Nouvelle – Aquitaine ; Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) ; Syndicats des eaux du Vivier- ADESAF ; TdE/SP- Eau**) qui ont accepté financer l'action ensuite au préfet et au maire de la ville d'Anié qui ont acceptés apporter leur soutien pour le bon déroulement des activités, à tous les participants de l'atelier sans oublié tous ceux qui ont travaillé dans le couloir pour la bonne marche et la tenue de ces sessions.

Nous remercions particulièrement l'ADJAC pour être présente à nos côtés dans la mobilisation des chefs et CDQ des quartiers.

SIGLES ET ACRONYMES

ADESAF : Association pour le Développement Economique et Social d'Afrique

ADJAC : Association pour le Développement du Jumelage Anié - Coulon

AJEAH : Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire

ATOP : Agence Togolaise de Presse

CAJCA : Coulon Association de Jumelage et de Coopération avec Anié

CDQ : Comité de Développement de Quartier

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

ODD : Objectif du Développement Durable

OSC : Organisation de la Société Civile

ONG : Organisation Non Gouvernementale

UE : Union européenne

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale pour la Santé

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

TdE : Togolaise des Eaux

SP-Eau : Société de patrimoine eau et assainissement en milieu urbain

DAL : Défécation à l'Air Libre

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

Table des matières

REMERCIEMENTS	2
SIGLES ET ACRONYMES	3
INTRODUCTION.....	4
OBJECTIFS DE L'INTERVENTION	5
RESULTATS ATTENDUS	6
METHODOLOGIES	7
EQUIPE DE FACILITATION	7
PARTICIPANTS	7
DEROULEMENT DE L'ATELIER	8
Première session de formation	
Deuxième session de formation	
Troisième session de formation	
DIFFICULTES/APPROCHES DE SOLUTION	8
RECOMMANDATIONS	9
ETAT DES DEPENSES REALISEES	10
CONCLUSION.....	11
ANNEXE 1 : RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION DE FORMATION SUR LES RÔLES ET COMPETENCES DES ACTEURS LOCAUX SUR LA DECENTRALISATION DANS LE DOMAINE DE LA GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT.....	12
ANNEXE 2 : RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION DE FORMATION SUE LE CIVISME, LA CITOYENNETE, LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT ; LA GESTION DES LATRINES PAR LES ACTEURS DES QUARTIERS ET L'ASSANISSEME NT.....	26
ANNEXE 3 : RAPPORT DE LA TROISIEME SESSION DE FORMATION SUR LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIP DES ORGANISATIONS ; LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE.....	38

INTRODUCTION

La relation historique unissant les deux communes (Coulon en France et Anié au Togo) a permis la création de forts liens de confiance et une collaboration très régulière qui existe depuis près de 30 ans a conduit à la réalisation de plusieurs projets portant sur l'éducation, l'économie locale, la santé, assainissement.

La coopération décentralisée Anié-Coulon s'est engagée sur la problématique de l'eau potable dans la ville d'Anié pour un souci de cohérence globale de l'action. C'est ainsi que le nouveau projet d'extension du réseau d'eau dans la ville d'Anié réalisé conjointement par l'ADJAC, la commune d'Anié 1 et le CAJCA, la commune de Coulon pour une période de deux (2) ans allant de 2018 à 2019.

La réalisation de ce projet a été répartir en trois volet à savoir le volet technique qui consistait à la mise en place des bornes fontaines, le volet sensibilisation dans les quartiers retenus pour conscientiser les populations aux bonnes pratiques et le volet renforcement des capacités des acteurs locaux. Ce dernier a été confié à l'ONG AJEAH à la suite d'un appel à candidature qui au cours de ces sessions de formation a développé les thèmes suivants :

- Rôle et compétences des acteurs locaux sur la Décentralisation dans le domaine de gestion de l'eau et assainissement
- La gestion des latrines par les acteurs des quartiers
- Gouvernance et leaderships des organisations
- Le civisme, citoyenneté, démocratie et développement
- Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique(CCAP) : outils de la gouvernance locale
- Les services d'eau et d'assainissement : Cibles ODD 6.1 et 6.2

Le présent rapport retrace les grandes lignes du déroulement des sessions de formation organisées.

OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

- Objectif général

Renforcer les compétences des acteurs locaux (CDQ, les leaders communautaires, les chefs coutumiers, les chefs religieux, Mairie, la préfecture) en matière de gestion d'eau et d'assainissement.

- Objectifs spécifiques

Ce projet comporte quatre objectifs à long terme pour favoriser le développement du territoire de la ville d'Anié :

- Doter la ville de l'Anié des compétences nécessaires à l'exécution de ses missions de service public, notamment en matière de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau, d'assainissement liquide et solide et d'accès à l'hygiène ;
- Organiser les acteurs locaux (CDQ, chefs coutumiers, Mairie, Préfecture, etc) pour répondre de manière cohérente et concertée aux problématiques d'hygiène et d'assainissement. Les doter des outils nécessaires à l'exécution de leurs missions dans ce secteur ;
- Doter la population des outils de bonne pratique en matière de problématiques liées à l'eau et à l'assainissement.

RESULTATS ATTENDUS

A son issue, la ville d'Anié est :

- Compétente dans l'exécution de ses missions de gestion et entretien des infrastructures en eau, assainissement et hygiène.
- Les acteurs locaux sont organisés pour répondre à ces problématiques et disposent des moyens matériels nécessaires.
- La population dispose des outils et les bonnes pratiques sur les problématiques d'eau et d'assainissement; elle adopte les bons comportements.

METHODOLOGIE

Deux étapes importantes ont marqué la réalisation de l'intervention présente :

La première est relative à la préparation des modules et des rencontres avec les acteurs à différent niveau :

- Avec l'ADJAC dans le but de partager les informations sur l'engagement mutuel ; le 31 Mai 2019 ;
- Avec la Représentante de l'ADESAF et l'ADJAC dans le souci d'évaluer les premières activités et les difficultés rencontrées ; le 14 juin 2019
- Avec les Chefs et CDQ des quartiers concernés dans le but de présenter le projet et leur implication dans la mobilisation des participants, le 21 Juin 2019
- Avec les délégations de CAJCA, ADESAF et la Mairie de Coulon sur la méthodologie et les moyens disponibles pour la réalisation de l'intervention le 27 Septembre 2019

Il a été consacré 15 jours pour la préparation des modules à raison de 3 jours par semaine entre les formateurs.

L'approche méthodologique adoptée au cours de cette session de formation proprement dite a été participative selon le cheminement ci-après :

(i). La présentation des modules par les formateurs provenant des organismes spécialisés de l'Etat et des Organisation de la Société Civile dont l'AJEAH ;

(ii). Un débat général marqué par des questions et discussions est ouvert à la fin de chaque session, et à chaque fin de journée, une mise au point est faite sur l'ensemble des présentations avec la participation active des acteurs présents à travers les échanges enrichissants.

EQUIPE DE FACILITATION

Pour assurer une bonne exécution de la présente intervention sur le projet d'extension du réseau d'eau potable à Anié, l'AJEAH a mis en contribution son personnel afin d'assurer une bonne coordination des activités et aussi les services d'un expert qui est de l'administration publique.

PARTICIPANTS :

Ils sont issus de diverses corporations : les chefs de quartiers, des chefs coutumiers, les chefs religieux, les conseils municipaux, la préfecture, les associations et groupements, les services techniques étatiques (Santé, Hydrauliques, TdE, Action Sociale), les médias (ATOP et Radio communautaire (Azur)). (cf la liste des présences)

DEROULEMENT DE L'ATELIER

Toutes les sessions de formation se sont déroulées pendant 18 jours sur quatre semaines en trois sessions.

- Première session de formation

Cette première session de formation a duré six (6) jours d'atelier pour trois (3) groupes de participants. Chaque groupe a eu deux (2) jours de travaux et ces derniers se sont déroulés sur deux grands thèmes : Rôles et compétences des acteurs locaux sur la décentralisation dans le domaine de gestion de l'eau et assainissement. Elle a vu la participation de 76 participants dont 18 femmes représentant un taux de 24% des participants et 58 hommes représentant 76 % des participants. Le taux de participation globale est de 84 %.

- Deuxième session de formation

Cette deuxième session de formation a duré six (6) jours d'atelier pour trois (3) groupes de participants. Chaque groupe a eu deux (2) jours de travaux et ces derniers se sont déroulés sur trois grands thèmes : le Civisme, la Citoyenneté, la Démocratie, et le Développement ; Gestion des latrines par les acteurs des quartiers et l'assainissement avec un taux de participation est de 82%. La participation féminine est de 22% soit 16 participantes et de 78% chez les hommes soit 58 participants.

- **Troisième session de formation**

Au cours de cette session de formation, les participants ont eu à suivre deux thèmes à savoir la gouvernance et le leadership des organisations et le contrôle citoyen de l'action publique. La participation est de 89% de façon générale et de 23% chez les femmes soit 18 participantes et 78% au niveau des hommes soit 62 participants.

DIFFICULTES/APPROCHES DE SOLUTION

En termes de difficultés, on note :

- Insuffisance des ressources financières allouées à l'intervention
- Le manque de logistique adéquat dans la salle de formation (insuffisance de tables)
- L'absence de toilettes ;
- L'accès des élèves et d'autres usagers à la salle ;
- Le retard des participants
- La négligence de certains participants qui n'ont pas répondu à l'invitation ayant débouché sur une faible mobilisation à certains moments

Face à ces difficultés, nous avons pu apporter quelques solutions notamment :

- Apport de tables pour les participants
- Sensibilisation des participants d'assister aux sessions de formation vue l'importance des thématiques.

RECOMMANDATIONS

Les travaux des sessions de formation ont été très enrichissants grâce à la qualité du partage d'expériences et de connaissances, à la volonté des participants d'apprendre et des échanges fructueux entre tous les acteurs présents en vue d'une participation citoyenne efficace à la gestion de l'eau et d'assainissement. Cette rencontre a permis d'évoquer un certain nombre de mesures que doivent prendre les acteurs de la société civile pour accompagner non seulement la commune dans sa

noble mission de développement mais aussi les organismes étatiques et les organisations de la société civile en charge du développement. Il s'agit entre autres :

❑ A l'endroit des participants de :

- Mettre en application les acquis de cette formation ;
- Relayer l'information ;
- Demander conseil auprès des services techniques pour la mise en œuvre des projets dans le domaine de l'eau et d'assainissement ;

❑ A l'endroit de l'AJEAH et ses partenaires (ADJAC et ADESAF)

- Faire une sensibilisation pour toute la commune d'Anie 1 ;
- Mobiliser les jeunes pour le développement communal ;
- Organiser continuellement de pareille activité pour être mieux informer

❑ A l'endroit des autorités locales

- Mettre à la disposition des citoyens et vulgariser les lois/textes
- Informer les citoyens sur la délivrance des services sociaux de base des services techniques de l'Etat

ETAT DES DEPENSES REALISEES

N°	DESIGNATION	MONTANT	
		F CFA	EURO
1	Fournitures de bureau	22 300	34
2	Frais de Déplacement des formateurs	153 000	233
3	Frais de Restauration des formateurs	45 000	69
4	Honoraires des formateurs	45 000	69
5	Matériel didactique (Cahier, bic)	18 000	27
6	Eau	156 000	238
7	Pause-Café	600 000	915
8	Location de salle	90 000	137
9	Frais de Déplacement des participants	373 000	569
TOTAL		1 502 300	2 290
FONDS RECUS		1 167 787	1 794
ECART ENTRE DEPENSES ET FONDS RECUS		334 513	496

	ELEMENTS	MONTANT	
		F CFA	EURO
	Prévision de la Formation	1 743 841	2 658
	Dépenses Effectuées	1 502 300	2 290
	ECART ENTRE PREVISION ET DEPENSE	241 541	368

CONCLUSION

Les sessions de formation sur le renforcement des capacités des acteurs locaux des 6 quartiers cibles sur le projet d'extension du réseau d'eau de la ville d'Anié ont été un cadre de partage d'expériences, d'échanges entre les parties prenantes. Elles ont permis à la prise de conscience et d'engagement de tout le monde aux bonnes pratiques de gestion de l'eau, d'hygiène et d'assainissement.

Ces sessions de formation ont également permis la prise en charge et la responsabilité mutuelle du devoir citoyen de la part des participants pour un développement social et économique de la ville d'Anié.

**ANNEXE 1 : RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION
DE FORMATION SUR LES RÔLES ET
COMPETENCES DES ACTEURS LOCAUX SUR LA
DECENTRALISATION DANS LE DOMAINE DE LA
GESTION D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT.**

I. Contexte

Le Togo rencontre des difficultés à mobiliser ses ressources en eau et à satisfaire les besoins essentiels des populations. L'insuffisance des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement et leur accès difficile sont les problèmes majeurs. À cela s'ajoutent des moyens financiers et humains insuffisants. Cette situation se traduit par un manque d'entretien des ouvrages publics d'eau et d'assainissement et par conséquent une faible utilisation de ces derniers par les populations.

Depuis 2014, la ville d'Anié dispose d'un système d'adduction en eau potable (AEP) constitué d'une station de traitement, d'un château d'eau et d'un réseau de distribution raccordé à 25 bornes fontaines publiques. Ce réseau est alimenté par un barrage construit sur la rivière Adjassiwoèwoè. Cette AEP a permis de faire reculer certaines maladies hydriques. Cependant, l'accès à une eau potable de qualité reste largement insuffisant. Avec une population de 43 000 habitants, le taux d'accès est d'une borne fontaine pour 1 720 habitants et selon la norme de l'OMS, une borne fontaine pour 500 habitants. Certains quartiers ne sont pas desservis, ce qui oblige les habitants à parcourir de longues distances pour accéder à l'eau potable ou les incite à utiliser l'eau de la rivière, plus proche mais non traitée. Certaines maladies hydriques graves restent très présentes.

Le Togo connaît un phénomène important d'exode rural vers les villes. A Anié également la population augmente très rapidement. Les projections du schéma directeur prévoient 81 281 habitants en 2034. Les infrastructures d'eau potable étant déjà insuffisantes aujourd'hui, il est impératif d'adapter les infrastructures de la ville à cette évolution.

À Anié, le problème d'accès à l'eau potable est lié à la ressource disponible. Aux alentours de la ville, aucune nappe d'eau souterraine n'est exploitable en raison de la géologie du sol. La population est donc dépendante des eaux de surface, ce qui n'est pas sans problème dans un contexte de changement climatique où les périodes de sécheresse sont de plus en plus récurrentes.

La décentralisation mise en œuvre depuis 2019 a donné à Anié une autorité de commune. C'est ainsi que le rôle des acteurs locaux sera alors essentiel pour une bonne gouvernance locale.

Le projet extension d'eau potable à Anié commencé en 2018 a permis d'étendre le réseau d'adduction d'eau dans six (06) autres quartiers de la ville d'Anié pour lutter contre les problèmes de manque d'eau potable dans ces quartiers et aussi réduire la

propagation de certaines maladies hydriques constatées dans la ville. Afin de permettre la pérennité des infrastructures un volet de renforcement a été prévu sur le projet dans le cadre de la décentralisation et aussi de la gestion des infrastructures et de la gestion des problèmes liés à l'hygiène et à l'assainissement.

C'est dans cette optique que l'Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire (AJEAH) avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle Aquitaine, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et les partenaires techniques et financiers : Syndicat des Eaux du Vivier-ADESA, TdE/SP-Eau a élaboré la présente intervention sur le projet "Extension du réseau d'eau dans la ville d'Anié" pour renforcer les capacités des acteurs locaux de six (6) quartiers de la ville d'Anié sur les rôles et compétences des acteurs locaux sur la décentralisation dans le domaine de gestion de l'eau et d'assainissement et le service eau et assainissement : Cibles : ODD 6.1 et 6.2.

II. Objectifs

A/- Objectif général

L'objectif général est de permettre aux acteurs locaux d'être familiarisés avec les termes de décentralisation, gestion de l'eau et assainissement et de présenter les outils nécessaires et informations de bases pour la gestion de l'eau et d'assainissement.

B/- Objectifs spécifiques

Spécifiquement il s'agit de :

- Définir la décentralisation et le rôle des acteurs dans le domaine de l'eau et assainissement
- Donner les outils nécessaires pour la gestion des eaux et de l'assainissement
- Vulgariser le contenu du code de l'eau
- Présenter le lien entre la réglementation nationale et internationale
- Faire connaître les normes nationales et internationales en matière de qualité d'eau

III. Méthodologie utilisée

L'approche méthodologique adoptée au cours de cette session de formation de six (06) jours a été participative selon le cheminement ci-après :

(i). La présentation des modules par les formateurs provenant des organismes spécialisés de l'Etat et des Organisations de la Société Civile dont l'AJEAH ;

(ii). Un débat général marqué par des questions et discussions est ouvert à la fin de chaque session, et à chaque fin de journée, une mise au point est faite sur l'ensemble des présentations avec la participation active des acteurs présents à travers les échanges enrichissants.

1. Ressources matérielles

Pour assurer une réalisation parfaite des sessions de formation, l'AJEAH a utilisé les ressources et matériels suivant :

- Matériel didactique (tableau de conférence, papier de conférence, marqueurs, Vidéo projecteur)
- Fournitures des participants (cahiers, bics)
- Support de formation (présentations en power point)

2. Ressources humaines

Pour assurer une bonne exécution de la présente intervention sur le projet d'extension du réseau d'eau potable à Anié, l'AJEAH a mis en contribution son personnel afin d'assurer une bonne coordination des activités et aussi les services d'un expert qui est de l'administration publique.

3. Implication et échanges avec les participants

La mobilisation des différents acteurs à cette session a consisté à une ventilation des invitations à chaque entité représentée avec l'implication des chefs et les CDQ des quartiers ciblés par le projet de même que ADJAC.

La formation a été très enrichissante grâce à la qualité du partage d'expériences et de connaissances, à la volonté des participants d'apprendre. Les échanges ont été très fructueux entre tous les acteurs présents en vue d'une participation citoyenne efficace à la gestion de l'eau et d'assainissement.

IV. Déroulement des activités de formation

Une cérémonie d'ouverture des sessions de renforcement des capacités des membres des acteurs locaux sur la gestion de l'eau et l'assainissement a été marquée par des allocutions dont le représentant d'ADJAC (Association pour le Développement du jumelage Anié- Coulon), la représentante de l'ADESAF; le Directeur Exécutif de l'AJEAH et Secrétaire Général de la préfecture d'Anié représentant le préfet de l'Anié.

Allocution du Représentant d'ADJAC, KAKASSINA Abalo Michel

Le représentant du président d'ADJAC dans son allocution a tout d'abord remercié ADESAF pour son soutien multiforme envers la commune d'Anié et ensuite les

autorités pour leur implication dans le développement du jumelage entre la ville de Coulon et celle de Anié. Il a ensuite souhaité la bienvenue aux participants et les a invité à suivre les thèmes de la formation.

Allocation de la Représentant d'ADESAF, JUBAN Camille

Mlle **JUBAN Camille**, s'est réjoui de prendre la parole au nom de l'ADESAF au Togo pour réaffirmer le ferme engagement de l'Association pour le Développement Economique et Social de l'Afrique en faveur du développement et la lutte contre la pauvreté. Après avoir fait un tour sur les impacts d'absence d'eau potable sur l'Afrique ; les efforts qui sont en cours au Togo, en Afrique et soutenus par l'ADESAF; félicité les initiatives de l'ADJAC, CAJCA et celle d'AJEAH.

Elle a fini son allocution par une brève aperçue sur le projet d'extension du réseau d'eau dans la ville d'Anié qui est subdivisé en trois phase dont une technique qui consiste à l'extension du réseau d'eau et d'implantation des bornes fontaines ; d'une campagne de sensibilisation et d'une série de formation pour renforcer la capacité des acteurs locaux de la population bénéficiaire.

Allocution du Directeur Exécutif de l'AJEAH, ABOKI Amathévi

M. Amathévi ABOKI, dans son intervention a d'abord exprimé sa profonde gratitude à la représentante d'ADESAF au Togo, une association engagée aux côtés d'ADJAC et de l'AJEAH dans ces initiatives de promotion de la décentralisation dans le domaine de l'eau et d'assainissement. Il a ensuite présenté à l'assistance les grandes lignes du volet d'intervention de son association sur le projet " Extension du réseau d'eau dans la ville de l'Anié".

Discours d'ouverture du Secrétaire Général de la Préfecture d'Anié.

Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Anié, Pierre N'zonou ADEKEDEO, représentant son Préfet a, dans son discours d'ouverture, exprimé d'abord sa gratitude à l'AJEAH en général et aux premiers responsables de ladite association en particulier, pour l'appui qu'il apporte à la préfecture et à ADJAC dans l'accomplissement de sa mission de développement et de promotion de l'hygiène et de l'assainissement. Il a ensuite félicité les participants pour leur présence à cet atelier de renforcement des capacités, et exhorté tous les participants à se rendre entièrement disponible de corps et d'esprit pour tirer de meilleurs profits des différents modules qui vont meubler l'atelier et les autres sessions à venir. Et enfin, il a renouvelé sa profonde gratitude à la représentante de l'ADESAF au Togo et ses collaborateurs pour leur appui technique et financier multidimensionnel dont bénéficie l'ADJAC. C'est sur ces propos qu'il a déclaré ouvert les travaux des sessions

d'atelier de renforcement des capacités des populations des six (6) quartiers de la ville d'Anié sur les thèmes :

- Rôle et compétences des acteurs locaux sur la Décentralisation dans le domaine de gestion de l'eau et assainissement
- La gestion des latrines par les acteurs des quartiers
- Gouvernance et leaderships des organisations
- Le civisme, citoyenneté, démocratie et développement
- Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique(CCAP) : outils de la gouvernance locale
- Les services d'eau et d'assainissement : Cibles ODD 6.1 et 6.2

1. Modules développés

Cette première session de formation a duré six (6) jours d'atelier pour trois (3) groupes de participants. Chaque groupe a eu deux (2) jours de travaux et ces derniers se sont déroulés sur deux grands thèmes.

1^{er} THEME : ROLES ET COMPETENCES DES ACTEURS LOCAUX SUR LA DECENTRALISATION DANS LE DOMAINE DE GESTION DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Ce premier thème de formation a été développé et animé par des facilitateurs venant de l'AJEAH. Il s'agit de Kokumensha KOTO qui a assuré la présentation.

Sur ce thème, l'assistance a été conviée à comprendre le mot décentralisation avant de rentrer dans le domaine de l'eau et assainissement avec la loi n° 2018-003 du 31 janvier 2018 qui confère des compétences à la commune et ses organes et aussi des compétences partagés entre la commune et l'Etat. Ensuite les rôles et les compétences des acteurs locaux (collectivités locales et les organisations de la société civile) ont été présentés par les facilitateurs. Le code de l'eau togolais a été le dernier point abordé sur ce thème afin de présenter à l'assistance le cadre juridique et organisationnel qui est défini pour la gestion de des ressources en eau. Ce code comprend 183 articles qui sont répartis dans 10 titres. Ils ont précisé que ce code contient aussi des sanctions pour les usagers qui ne vont respecter l'utilisation efficace de l'eau.

2^{ème} THEME : LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT : CIBLES ODD 6.1 ET 6.2

De cette présentation, on retiendra que le service d'eau et d'assainissement est un instrument qui fournit un cadre solide pour la commune, l'association d'utilisateur et

même l'ONG ou le bailleur de fond qui pourrait participer au projet de réalisation d'eau et assainissement. Cette présentation est subdivisée en cinq (5) points à savoir :

- Règlements pour les projets,
- Cible 6.1 Eau potable (D'ici 2030, permettre un accès universel et équitable à une eau potable salubre et abordable pour tous),
- Cible 6.2 Assainissement et hygiène (D'ici 2030, permettre un accès à un assainissement et à une hygiène convenables et équitables pour tous et mettre un terme à la défécation en plein air, en prêtant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes vulnérables).
- Niveaux d'accès minimum selon l'UNICEF,
- Qualité d'eau minimale selon l'OMS, Normes nationales au TOGO

L'atelier a permis de se rendre compte que ces lois et codes ne sont pas suffisamment connus par les acteurs et usagers pour les incorporer dans les différents documents de planification et aussi dans leur vécu quotidien.

2. Planning des interventions réalisées

Rôle et compétences des acteurs locaux sur la Décentralisation dans le domaine de gestion de l'eau et assainissement + Le Service eau et assainissement : Cibles ODD 6.1 et 6.2		
07 au 08 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, DSP, la préfecture
09 au 10 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, DSP, la préfecture
11 au 12 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, DSP, la préfecture

3. Difficultés rencontrées/Approches de solution

En termes de difficultés, on note :

- Le manque de logistique adéquat dans la salle de formation (insuffisance de tables)
- L'absence de toilettes ;
- L'accès des élèves et d'autres usagers à la salle ;
- Le retard des participants

- La négligence de certains participants qui n'ont pas répondu à l'invitation ayant débouché sur une faible mobilisation à certains moments

Face à ces difficultés, nous avons pu apporter quelques solutions notamment :

- Apport de tables pour les participants
- Sensibilisation des participants d'assister aux sessions de formation vue l'importance des thématiques.

4. Rôles et implications des autorités communautaires

L'organisation des sessions de formation a coïncidé à la passation de service des conseillers municipaux ce qui a marqué une faible participation de leur part. Mais il faut reconnaître que les autorités locales ont marqué leur présence lors de l'ouverture des sessions le 07 octobre 2019. Par moment la préfecture et la mairie ont délégué des collaborateurs qui ont assisté à certains modules. Au-delà des autorités locales, les services étatiques (Action Sociale, Hydraulique, TdE, Santé, ATOP) ont pris part à toutes les sessions et ont apporté des contributions positives (partage des connaissances) avec les autres participants.

5. Avis des participants sur les formations

QUESTIONS	...du module de la formation	...de la méthodologie de la formation	...des intervenants	...du cadre de la formation	...de la durée de la formation	...de la pause-café
Très satisfait	72%	31%	68%	37%	37%	41%
Moyennement satisfait	26%	43%	26%	35%	35%	24%
Pas satisfait	1%	0%	1%	9%	4%	10%
Pas de réponse	0%	6%	1%	6%	12%	7%

V. Recommandations

Les travaux de cette première session de formation de six jours d'atelier ont été très enrichissants grâce à la qualité du partage d'expériences et de connaissances, à la volonté des participants d'apprendre et des échanges fructueux entre tous les acteurs présents en vue d'une participation citoyenne efficace à la gestion de l'eau et d'assainissement. Cette rencontre a permis d'évoquer un certain nombre de mesures que doivent prendre les acteurs de la société civile pour accompagner non seulement

la commune dans sa noble mission de développement mais aussi les organismes étatiques et les organisations de la société civile en charge du développement. Il s'agit entre autres :

❑ **A L'endroit des participants de :**

- Mettre en application les acquis de cette formation ;
- Relayer l'information ;
- Demander conseil auprès des services techniques pour la mise en œuvre des projets dans le domaine de l'eau et d'assainissement ;

❑ **A l'endroit de l'AJEAH et ses partenaires (ADAJAC et ADESAF)**

- Faire une sensibilisation pour toute la commune Anie 1 ;
- Mobiliser les jeunes pour le développement communal ;
- Organiser continuellement de pareille activité pour être mieux informer

❑ **A l'endroit des autorités locales**

- Mettre à la disposition des citoyens et vulgariser les lois/textes
- Informer les citoyens sur la délivrance des services sociaux de base des services techniques de l'Etat

Conclusion

La session de formation de renforcement des capacités des acteurs locaux sur les Rôle et compétences des acteurs locaux sur la Décentralisation dans le domaine de gestion de l'eau et assainissement et le Service eau et assainissement : Cibles ODD 6.1 et 6.2 a été un cadre de discussions, d'échanges d'expériences et d'actualisation des connaissances en vue de renforcer les capacités des acteurs locaux dans leur mission d'agent de développement de la commune. L'atelier a permis non seulement aux acteurs de connaître leurs rôles et compétences, mais aussi les outils relatifs à la gestion des problématiques dans le domaine de l'eau et d'assainissement.

ANNEXE 1: RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA SESSION DE FORMATION SUR LES ROLES ET COMPETENCES DES ACTEURS LOCAUX SUR LA DECENTRALISATION DANS LE DOMAINE DE GESTION DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT + LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT : CIBLES ODD 6.1 ET 6.2

1- SEXE

	FEMME	HOMME	TOTAL
GROUPE 1	11	24	35
GROUPE 2	2	20	22
GROUPE 3	5	14	19
TOTAL	18	58	76
TAUX DE PARTICIPATION DES FEMMES			24%
TAUX DE PARTICIPATION DES HOMMES			76%
EFFECTIF ATTENDUS			90
TAUX DE PARTICIPATION GLOBAL			84%

2- EVALUATION GLOBALE DE LA SESSION

	1	2	3	4	5
La localisation	8%	9%	6%	38%	39%
L'organisation dans son ensemble	9%	11%	7%	44%	46%
La durée de l'atelier	8%	9%	6%	37%	38%
La durée de la pause	8%	9%	6%	38%	39%
Les échanges	9%	11%	7%	42%	44%
La qualité de la restauration	9%	11%	7%	44%	46%
La logistique	8%	9%	6%	37%	38%
Le choix des thématiques de l'atelier	8%	10%	6%	39%	40%
Moyenne global en pourcentage	8%	10%	7%	40%	41%

Légende : 1 : Très insatisfait ; 2 : insatisfait ; 3 : neutre ; 4 : Satisfait ; 5 : Très satisfaisant

3- EVALUATION DES PRESENTATEURS

	1	2	3	4	5

Les présentateurs ont clairement communiqué leurs intentions	3%	3%	5%	34%	54%
Les présentateurs ont clairement communiqué les informations	4%	4%	6%	45%	70%
Les informations transmises par les présentateurs étaient très utiles	3%	3%	5%	33%	52%
Les informations transmises par les présentateurs étaient très intéressantes	3%	3%	4%	30%	47%
Les présentateurs ont été capables de répondre aux questions qui leur étaient posées	3%	3%	4%	31%	49%
Moyenne global en pourcentage	3%	3%	5%	35%	55%

Légende : 1 : Pas du tout d'accord ; 2 : Pas d'accord ; 3 : Neutre ; 4 : D'accord ; 5 : Tout à fait d'accord

4- EVALUATION DES PRESENTATIONS

	1	2	3	4	5
Les contenus des présentations étaient pertinents par apport à la thématique générale	3%	5%	8%	38%	47%
Les contenus des présentations étaient intéressants	3%	4%	7%	34%	43%
J'ai accru mes connaissances grâce aux contenus des présentations	3%	5%	9%	41%	52%
Le temps alloué aux questions était suffisant	3%	5%	8%	37%	46%
La modération des débats était adéquate	4%	5%	9%	44%	55%
Les présentations m'apportent des nouvelles pistes, un regard différent	4%	6%	10%	46%	58%
Je vais relayer les informations issues de ces présentations	3%	5%	8%	39%	49%
Moyenne global en pourcentage	3%	5%	8%	40%	50%

Légende

1 : Pas du tout d'accord ; 2 : Pas d'accord ; 3 : Neutre ; 4 : D'accord ; 5 : Tout à fait d'accord

ANNEXE 2 : QUELQUES PHOTOS DE LA SESSION DE FORMATION SUR LES ROLES ET COMPETENCES DES ACTEURS LOCAUX SUR LA DECENTRALISATION DANS LE DOMAINE DE GESTION DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT + LE SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT : CIBLES ODD 6.1 ET 6.2

1- CEREUONIE D'OUVERTURE DES SESSIONS DE FORMATION



2- VUE PARTIELLE DES PARTICIPANTS LORS DE LA FORMATION



3- PHOTO DE FAMILLE



ANNEXE 2 : RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION DE FORMATION SUE LE CIVISME, LA CITOYENNETE, LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT ; LA GESTION DES LATRINES PAR LES ACTEURS DES QUARTIERS ET L'ASSANISSEMENT.

I. Contexte

Dans le contexte actuel de mondialisation/globalisation et des sociétés pluralistes et multiculturelles secouées par des crises à diverses manifestations (violence, vandalisme, braquage, guerre tribale, corruption, drogue, décrochage scolaire, démission parentale, hooliganisme,...), le recours à une citoyenneté plus individuelle et moins étatique est porteur de tous les espoirs pour les changements socio-économiques, politiques, culturels et institutionnels.

Malgré les défis que soulève la démocratie, les inégalités sociales et économiques, la diversité des modes de vie, l'éducation à la citoyenneté est une entreprise de fabrication de l'identité collective et individuelle reposant sur :

- le respect de l'autre et de soi-même
- l'appel au dialogue, au consentement, à la règle, à la défense des droits démocratiques et à l'ouverture sur le monde sans perdre ses racines.
- la construction des défenses de la paix et de la cohésion sociale
- la promotion de la justice et la garantie de la sécurité entre les êtres humains ;

La cible 6.2 vise un assainissement et une hygiène convenables et équitables pour tous.

Dans ce contexte, «Convenable» fait référence à un système qui sépare de façon sûre les excréta de tout contact humain, tout au long de la chaîne d'assainissement, soit par confinement et élimination **in situ**, ou transport et **traitement/réutilisation** en dehors des bâtiments. Une chaîne d'assainissement gérée de manière sûre est indispensable pour protéger la santé des individus et des communautés, ainsi que l'environnement. Par exemple, les fuites provenant de

latrines et d'eaux usées brutes peuvent propager des maladies et fournir un lieu de reproduction pour les moustiques, ainsi que de polluer les eaux souterraines et de surface, y compris les potentielles sources d'eau potable.

L'hygiène, y compris le lavage des mains avec de l'eau et du savon après la défécation et avant la préparation des aliments et leur consommation, est tout aussi importante afin de limiter la propagation des maladies transmissibles.

L'ambition d'accorder une attention particulière aux besoins des femmes et des filles (également incluse dans l'objectif 6.1) comprend l'augmentation de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement dans les bâtiments. Ne pas avoir à marcher durant des heures pour collecter de l'eau ou apporter des soins aux membres malades de la famille, permet de libérer le temps des femmes ; ne pas avoir à partager des installations sanitaires avec d'autres foyers améliore la sécurité des femmes. Dans la sphère publique, un accès amélioré à l'eau potable et à des équipements sanitaires sûrs, y compris pour la gestion de l'hygiène menstruelle, contribuera également largement à ce que davantage de femme et de filles puissent aller à l'école et travailler hors de la maison.

Pour garantir un engagement effectif des communautés à changer de comportements et à soutenir les actions visant la promotion de la santé, de l'hygiène et l'assainissement, il est indispensable de bien leur faire comprendre les avantages et l'intérêt de celles-ci.

Pour mieux comprendre les mesures et les comportements nécessaires pour prévenir les maladies infectieuses transmissibles, éviter leur propagation et préserver la santé, il est utile de rappeler leurs modes de transmission.

C'est dans cette optique que l'Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire (AJEAH) avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle Aquitaine, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et les partenaires techniques et financiers : Syndicat des Eaux du Vivier-ADESAF, TdE/SP-Eau a élaboré la présente intervention sur le projet "Extension du réseau d'eau dans la ville d'Anié" pour renforcer les capacités des acteurs locaux de six (6) quartiers de la ville d'Anié sur le civisme, la citoyenneté, la démocratie, et le développement et la gestion des latrines par les acteurs des quartiers et assainissement.

II. Objectifs

A/- Objectif général

L'objectif général est de renforcer les compétences des acteurs locaux (CDQ, les leaders communautaires, les chefs coutumiers, les chefs religieux, la Mairie, la préfecture etc.) en matière de gestion d'eau et d'assainissement.

B/- Objectifs spécifiques

- Former 90 acteurs locaux sur la latrinisation et gestion des latrines des quartiers
- Amener les acteurs à comprendre leurs rôles en matière d'hygiène communautaire
- Définir l'assainissement et de présenter les bonnes pratiques
- Faire connaître aux participants l'importance du civisme, citoyenneté et le développement
- Doter la population des outils de bonnes pratiques en matière de problématique liée à l'eau et l'assainissement (cibles ODD 6.1 et 6.2)

III. Méthodologie utilisée

L'approche méthodologique adoptée au cours de cette session de formation de six (06) jours a été participative selon le cheminement ci-après :

- (i). La présentation des modules par les formateurs provenant des organismes spécialisés de l'Etat et des Organisation de la Société Civile dont l'AJEAH ;
- (ii). Un débat général marqué par des questions et discussions est ouvert à la fin de chaque session, et à chaque fin de journée, une mise au point est faite sur l'ensemble des présentations avec la participation active des acteurs présents à travers les échanges enrichissants.

1. Ressources matérielles

Pour assurer une réalisation parfaite des sessions de formation, l'AJEAH a utilisé les ressources et matériels suivant :

- Matériel didactique (tableau de conférence, papier de conférence, marqueurs, Vidéo projecteur)
- Fournitures des participants (cahiers, bics)
- Support de formation (présentations en power point)

2. Ressources humaines

Pour assurer une bonne exécution de la présente intervention sur le projet d'extension du réseau d'eau potable à Anié, l'AJEAH a mis en contribution son

personnel afin d'assurer une bonne coordination des activités et aussi les services d'un expert qui est de l'administration publique.

3. Implication et échanges avec les participants

La mobilisation des différents acteurs à cette session a consisté à une ventilation des invitations à chaque entité représentée avec l'implication des chefs et les CDQ des quartiers ciblés par le projet de même que ADJAC.

La formation a été très enrichissante grâce à la qualité du partage d'expériences et de connaissances, à la volonté des participants d'apprendre. Les échanges ont été très fructueux entre tous les acteurs présents en vue d'une participation citoyenne efficace à la gestion de l'eau et d'assainissement.

IV. Déroulement des activités de formation

Au cours de cette deuxième session de formation de six (6) jours d'atelier pour trois (3) groupes de participants. Chaque groupe a eu deux (2) jours de travaux et ces derniers se sont déroulés sur trois grands thèmes.

1. Modules développés

Cette deuxième session de formation a été marquée par la présentation des formateurs l'AJEAH. Il s'agit de M. KOTO Kokumensha, gestionnaire comptable et de M KOMLAN Kossi, Spécialiste en genre.

1^{er} THEME : LE CIVISME, CITOYENNETE, DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT

Cette présentation est axée sur les 5 grands titres relative au civisme ; citoyenneté, démocratie et développement à savoir la définition des notions essentielles, les droits fondamentaux des citoyen(les droits civils, politiques, économiques et sociaux culturels), les devoirs du citoyen, le citoyen face à ses droits et devoirs, les libertés accordés aux citoyens togolais et la gestion d'eau et assainissement (droits et devoirs)

Les échanges autour du module ont permis de comprendre davantage que les droits, les et les libertés des citoyens ont été internalisées dans notre dispositif juridique interne à travers la constitution togolaise et le développement de notre localité ne passera que par le respect de ces dispositions.

2^{ème} THEME : LA GESTION DES LATRINES PAR LES ACTEURS DES QUARTIERS

Dans cette présentation, il faut retenir que les présentations ont portées sur la latrinisation qui est un programme de construction de latrine. Cette programmation prend en compte le type de latrine et son implantation. Ensuite il a été développé dans cette présentation ; la défécation à l'air libre où les présentateurs ont présenté les conséquences néfastes de la DAL sur la population, il s'en ait suivi la gestion des

latrines où les mauvaises pratiques et les bonnes pratiques ont été exposé avec des photos à l'appui afin de mener les participants à mieux cerner les avantages ainsi que les conséquences de ces pratiques. La présentation du rôle des acteurs du quartier a clôturé cette présentation.

3^{ème} THEME : L'ASSAINISSEMENT

Sur le thème assainissement, la présentation est axée sur la définition de l'assainissement, les différents types d'assainissement ; les causes de manque d'assainissement et les conséquences qui en découlent pour la population.

2. Planning des interventions réalisées

La gestion des latrines des acteurs des quartiers + Le Civisme, citoyenneté, démocratie et développement		
14 au 15 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, la mairie, la préfecture
16 au 17 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, la mairie, la préfecture
21 au 22 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, la mairie, la préfecture

3. Difficultés rencontrées/Approches de solution

En termes de difficultés, on note :

- Le manque de logistique adéquat dans la salle de formation (insuffisance de tables)
- L'absence de toilettes ;
- L'accès des élèves et d'autres usagers à la salle ;

- Le retard des participants
- La négligence de certains participants qui n'ont pas répondu à l'invitation ayant débouché sur une faible mobilisation à certains moments

Face à ces difficultés, nous avons pu apporter quelques solutions notamment :

- Apport de tables pour les participants
- Sensibilisation des participants d'assister aux sessions de formation vue l'importance des thématiques.

4. Rôles et implications des autorités communautaires

L'organisation des sessions de formation a coïncidé à la passation de service des conseillers municipaux ce qui a marqué une faible participation de leur part. Par moment la préfecture et la mairie ont délégué des collaborateurs qui ont assisté à certains modules. Au-delà des autorités locales, les services étatiques (Action Sociale, Hydraulique, TdE, Santé, ATOP) ont pris part à toutes les sessions et ont apporté des contributions positives (partage des connaissances) avec les autres participants.

5. Avis des participants sur les formations

QUESTIONS	...du module de la formation	...de la méthodologie de la formation	...des intervenants	...du cadre de la formation	...de la durée de la formation	...de la pause-café
Très satisfait	21%	23%	48%	21%	20%	20%
Moyennement satisfait	66%	70%	46%	65%	63%	62%
Pas satisfait	4%	4%	2%	4%	3%	3%
Pas de réponse	4%	4%	0%	4%	3%	3%

V. Recommandations

Les travaux de cette première session de formation de six jours d'atelier ont été très enrichissants grâce à la qualité du partage d'expériences et de connaissances, à la volonté des participants d'apprendre et des échanges fructueux entre tous les acteurs présents en vue d'une participation citoyenne efficace à la gestion de l'eau et d'assainissement. Cette rencontre a permis d'évoquer un certain nombre de mesures que doivent prendre les acteurs de la société civile pour accompagner non seulement

la commune dans sa noble mission de développement mais aussi les organismes étatiques et les organisations de la société civile en charge du développement. Il s'agit entre autres :

❑ **A l'endroit des participants de :**

- Mettre en application les acquis de cette formation ;
- Relayer l'information ;
- Demander conseil auprès des services techniques pour la mise en œuvre des projets dans le domaine de l'eau et d'assainissement ;

❑ **A l'endroit de l'AJEAH et ses partenaires (ADJAC et ADESAF)**

- Faire une sensibilisation pour toute la commune d'Anie 1 ;
- Mobiliser les jeunes pour le développement communal ;
- Organiser continuellement de pareille activité pour être mieux informer

❑ **A l'endroit des autorités locales**

- Mettre à la disposition des citoyens et vulgariser les lois/textes
- Informer les citoyens sur la délivrance des services sociaux de base des services techniques de l'Etat

Conclusion

La session de formation des acteurs locaux sur le civisme, la citoyenneté, la démocratie et le développement ainsi que la gestion des latrines par ses acteurs et l'assainissement sur le projet extension du réseau d'eau potable initié par ADJAC a été une fois encore cadre de discussions, d'échanges d'expériences et d'actualisation des connaissances en vue de renforcer les capacités des acteurs locaux dans leur mission d'agent de développement de la commune. L'atelier a permis non seulement aux acteurs de connaître leurs rôles et compétences, mais aussi les outils relatifs à la gestion des problématiques dans le domaine de l'eau et d'assainissement.

ANNEXE 1 : RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA SESSION DE FORMATION SUR LE CIVISME, CITOYENNETE, DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT ; LA GESTION DES LATRINES DES ACTEURS DES QUARTIERS ET L'ASSAINISSEMENT

1. SEXE

	FEMME	HOMME	TOTAL
GROUPE 1	5	24	29
GROUPE 2	2	23	25
GROUPE 3	9	11	20
TOTAL	16	58	74
TAUX DE PARTICIPATION DES FEMMES			22%
TAUX DE PARTICIPATION DES HOMMES			78%
EFFECTIF ATTENDUS			90
TAUX DE PARTICIPATION GLOBAL			82%

2. EVALUATION GLOBALE DE LA SESSION

	1	2	3	4	5
La localisation	7%	4%	4%	65%	21%
L'organisation dans son ensemble	6%	3%	3%	60%	27%
La durée de l'atelier	7%	3%	3%	63%	24%
La durée de la pause	7%	3%	3%	62%	25%
Les échanges	8%	4%	4%	66%	19%
La qualité de la restauration	8%	4%	4%	62%	23%
La logistique	7%	3%	7%	63%	20%
Le choix des thématiques de l'atelier	7%	4%	4%	66%	20%
Moyenne global en pourcentage	7%	3%	4%	63%	22%

Légende

1 : Très insatisfait ; 2 : insatisfait ; 3 : neutre ; 4 : Satisfait ; 5 : Très satisfaisant

3. EVALUATION DES PRESENTATEURS

	1	2	3	4	5
Les présentateurs ont clairement communiqué leurs intentions	0%	4%	0%	45%	52%

Les présentateurs ont clairement communiqué les informations	0%	4%	0%	51%	45%
Les informations transmises par les présentateurs étaient très utiles	0%	4%	0%	46%	50%
Les informations transmises par les présentateurs étaient très intéressantes	0%	4%	0%	48%	48%
Les présentateurs ont été capables de répondre aux questions qui leur étaient posées	0%	4%	0%	46%	51%
Moyenne global en pourcentage	0%	4%	0%	47%	49%

Légende

1 : Pas du tout d'accord ; 2 : Pas d'accord ; 3 : Neutre ; 4 : D'accord ; 5 : Tout à fait d'accord

4. EVALUATION DES PRESENTATIONS

	1	2	3	4	5
Les contenus des présentations étaient pertinents par apport à la thématique générale	2%	2%	0%	47%	49%
Les contenus des présentations étaient intéressants	2%	2%	0%	53%	44%
J'ai accru mes connaissances grâce aux contenus des présentations	2%	2%	0%	49%	47%
Le temps alloué aux questions était suffisant	2%	2%	0%	46%	50%
La modération des débats était adéquate	2%	2%	0%	48%	48%
Les présentations m'apportent des nouvelles pistes, un regard différent	2%	2%	0%	50%	46%
Je vais relayer les informations issues de ces présentations	2%	2%	0%	52%	45%
Moyenne global en pourcentage	2%	2%	0%	49%	47%

Légende

1 : Pas du tout d'accord ; 2 : Pas d'accord ; 3 : Neutre ; 4 : D'accord ; 5 : Tout à fait d'accord

ANNEXE 2 : ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS PAR QUARTIER SUR LA MISE EN APPLICATION SUR LES BONNES PRATIQUES D'ASSAINISSEMENTS

QUARTIER	1		2	3
	A	B	C	D

BABAME	40%	100%	80%	40%
BOULALI	25%	63%	50%	25%
ADELICOME	20%	50%	40%	20%
KPASSA COPE	15%	38%	31%	15%
TCHABAROU	33%	83%	67%	33%
ZONGO	18%	45%	36%	18%
MOYENNE	25%	63%	51%	25%

LEGENDE

1=Qu'est-ce que vous faites déjà ?

2=Qu'est-ce que vous ne faites pas et qui est facile à faire ?

3=Qu'est-ce que vous ne faites pas et qui est difficile à faire ?

A=% de participants pratiquants déjà au moins une Mauvaise pratique

B=% de participants pratiquants déjà au moins une Bonne pratique

C=% de participants prenant l'Engagement de faire au moins une bonne pratique facile

D=% de participants estimant au moins une Bonne pratique difficile à faire

ANNEXE 3 : QUELQUES PHOTOS DE LA SESSION DE FORMATION SUR LE CIVISME, CITOYENNETE, DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT ; LA GESTION DES LATRINES DES ACTEURS DES QUARTIERS ET L'ASSAINISSEMENT





ANNEXE 3 : RAPPORT DE LA TROISIEME SESSION DE FORMATION SUR LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIP DES ORGANISATIONS ; LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE.

I. Contexte

La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption apparaissent comme les piliers fondamentaux de la vision du Togo, d'ici 2035 et de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE). Elles sont aussi inscrites en lettres d'or au sein de l'actuel Programme de gouvernement dans le contexte du processus de Réconciliation nationale et de Démocratisation du pays.

Ceci introduit les principes de la gestion programmatique axée sur les résultats, d'un contrôle parlementaire accru sur l'action publique, d'une forte reddition des comptes

à travers la vérification et l'accès aux informations sur la gestion des deniers publics tant au niveau central que local.

Cette action s'inscrit dans la concrétisation de la volonté politique de promouvoir la bonne gouvernance dans la chose publique et aussi mettre en exergue le leadership des organisations et la gouvernance à travers le contrôle citoyen.

L'implication et la participation de la population dans les projets communautaires s'explique par la connaissance de la méthode de gouvernance des différents services déconcentrés de l'Etat tels que la santé, la communication, l'éducation, l'environnement, hydraulique, l'affaire sociale etc.....en dehors de ces services déconcentrés, il existe les CDQ, les leaders communautaires ainsi que les chefs coutumiers et aussi religieux. De même que les organisations de la société civile qui milite dans divers domaines.

Il revient aux citoyens de la communauté bénéficiaire des actions et projets de constater par eux même ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique d'où le contrôle citoyen de l'action publique qui permet de participer et contrôler la gestion des affaires publique.

Pour garantir un engagement et un contrôle effectif de la communauté à s'impliquer et à soutenir les actions la promotion de la santé, de l'hygiène et l'assainissement, il se trouve la nécessité d'exécuter les principes et démarches du contrôle citoyen de l'action publique.

C'est dans cette optique que l'Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire (AJEAH) avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Région Nouvelle Aquitaine, Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) et les partenaires techniques et financiers : Syndicat des Eaux du Vivier-ADESAF, TdE/SP-Eau a élaboré la présente intervention sur le projet "Extension du réseau d'eau dans la ville d'Anié" pour renforcer les capacités des acteurs locaux de six (6) quartiers de la ville d'Anié sur la gouvernance, le leadership, la théorie et le principe du Contrôle Citoyen de l'Action Publique.

II-Objectifs

A/ Objectif général

L'objectif général est de permettre aux acteurs locaux de s'approprier des bases fonctionnelles du contrôle citoyen de l'action Publique (CCAP): outils de la gouvernance locale, le leadership et la gouvernance.

B/ Objectifs spécifiques

Spécifiquement il s'agit de :

- Expliquer aux acteurs locaux la théorie et le principe du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) : outil de la gouvernance locale ;
- Faire comprendre aux acteurs les bases juridiques et les pratiques du CCAP,
- Identifier à partir de la situation actuelle, la structuration d'une Organisation et les missions et rôles assignés aux organes et responsables élus,
- Faire comprendre la notion de gouvernance ainsi que ses implications pour les responsables et les élus.

III- Méthodologie utilisée

L'approche méthodologique adoptée au cours de cette session de formation de six (06) jours a été participative selon le cheminement ci-après :

(i). La présentation des modules par les formateurs provenant des organismes spécialisés de l'Etat et des Organisation de la Société Civile dont l'AJEAH ;

(ii). Un débat général marqué par des questions et discussions est ouvert à la fin de chaque session, et à chaque fin de journée, une mise au point est faite sur l'ensemble des présentations avec la participation active des acteurs présents à travers les échanges enrichissants.

1. Ressources matérielles

Pour assurer une réalisation parfaite des sessions de formation, l'AJEAH a utilisé les ressources et matériels suivant :

- Matériel didactique (tableau de conférence, papier de conférence, marqueurs, Vidéo projecteur)
- Fournitures des participants (cahiers, bics)
- Support de formation (présentations en power point)

2. Ressources humaines

Pour assurer une bonne exécution de la présente intervention sur le projet d'extension du réseau d'eau potable à Anié, l'AJEAH a mis en contribution son personnel afin d'assurer une bonne coordination des activités et aussi les services d'un expert qui est de l'administration publique.

3. Implication et échanges avec les participants

La mobilisation des différents acteurs à cette session a consisté à une ventilation des invitations à chaque entité représentée avec l'implication des chefs et les CDQ des quartiers ciblés par le projet de même que ADJAC.

La formation a été très enrichissante grâce à la qualité du partage d'expériences et de connaissances, à la volonté des participants d'apprendre. Les échanges ont été très fructueux entre tous les acteurs présents en vue d'une participation citoyenne efficace à la gestion de l'eau et d'assainissement.

IV- Déroulement des activités de formation

1. Modules développés

Au cours de cette session de formation, les participants ont eu à suivre deux thèmes à savoir la gouvernance et le leadership des organisations et le contrôle citoyen de l'action publique

1^{ER} THEME : LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIP DES ORGANISATIONS

Les formateurs ont abordé sur ce thème la définition des concepts et les fondements des organisations en définissant successivement les mots gouvernance ; leaderships et organisation. Ils ont ensuite présenté la structuration, le fonctionnement, les principes et les valeurs d'une organisation. Le point sur gouvernance d'une organisation a fait aussi l'objet de présentation. Dans cette rubrique nous avons évoqué la gouvernance, la bonne gouvernance et les principes d'une bonne gouvernance. Ce thème a finalement abordé le leadership et la gouvernance d'une organisation en énonçant les différentes règles d'un bon leadership de gouvernance d'une organisation en trois points : la règle de la relation logique, la règle des trois composantes et la règles de trois fonctions associatives. De tout ceci, il ressort que l'engagement, la participation, la communication, l'animation et le contrôle constituent des éléments essentiels pour un bon leadership de gouvernance d'une organisation.

2^{EME} THEME : LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Sur ce thème six points essentiels ont fait l'objet de présentation à savoir la définition, les fondements juridiques, le contexte et enjeux du CCAP ; les domaines d'exercice, les conditions d'émergences et les outils ; l'état des lieux de son application au Togo ; les résultats obtenus et les limites de l'exercice du CCAP. En somme il faut retenir que le CCAP est l'une des missions essentielles de la société civile mais cette pratique souffre de la faible documentation et de la contrainte financière des OSCs alors que

cela constitue un défi pour les acteurs sociaux soucieux du développement de leur commune.

2. Planning des interventions réalisées

Gouvernance et leaderships des organisations + Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique		
23 au 24 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, la Mairie, la préfecture
28 au 29 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, la Mairie, la préfecture
30 au 31 Octobre 2019	Atelier de formation sur le thème	CDQ, les leaders communautaires, les ONG, les associations, les groupements, les chefs coutumiers, les chefs religieux, la Mairie, la préfecture

3. Difficultés rencontrées/Approches de solution

En termes de difficultés, on note :

- Le manque de logistique adéquat dans la salle de formation (insuffisance de tables)
- L'absence de toilettes ;
- L'accès des élèves et d'autres usagers à la salle ;
- Le retard des participants
- La négligence de certains participants qui n'ont pas répondu à l'invitation ayant débouché sur une faible mobilisation à certains moments

Face à ces difficultés, nous avons pu apporter quelques solutions notamment :

- Apport de tables pour les participants
- Sensibilisation des participants d'assister aux sessions de formation vue l'importance des thématiques.
-

4. Rôles et implications des autorités communautaires

L'organisation des sessions de formation a coïncidé à la passation de service des conseillers municipaux ce qui a marqué une faible participation de leur part. Par moment la préfecture et la mairie ont délégué des collaborateurs qui ont assisté à certains modules. Au-delà des autorités locales, les services étatiques (Action Sociale,

Hydraulique, TdE, Santé, ATOP) ont pris part à toutes les sessions et ont apporté des contributions positives (partage des connaissances) avec les autres participants.

5. Avis des participants sur les formations

QUESTIONS	...du module de la formation	...de la méthodologie de la formation	...des intervenants	...du cadre de la formation	...de la durée de la formation	...de la pause-café
Très satisfait	30%	29%	33%	30%	30%	30%
Moyennement satisfait	58%	64%	60%	58%	58%	58%
Pas satisfait	7%	2%	3%	7%	7%	7%
Pas de réponse	4%	3%	4%	4%	4%	4%

V- Recommandations

Les travaux de cette session de formation ont été très enrichissants grâce à la qualité du partage d'expériences et de connaissances, à la volonté des participants d'apprendre et des échanges fructueux entre tous les acteurs présents en vue d'une participation citoyenne efficace à la gestion de l'eau et d'assainissement. Cette rencontre a permis d'évoquer un certain nombre de mesures que doivent prendre les acteurs de la société civile pour accompagner non seulement la commune dans sa noble mission de développement mais aussi les organismes étatiques et les organisations de la société civile en charge du développement. Il s'agit entre autres :

- Pour les participants de :**
 - Mettre en application les acquis de cette formation ;
 - Relayer l'information ;
 - Demander conseil auprès des services techniques pour la mise en œuvre des projets dans le domaine de l'eau, d'hygiène et d'assainissement ;
- Pour l'AJEAH et ses partenaires (ADAJAC et ADESAF)**
 - Faire une sensibilisation pour toute la commune d'Anie 1 ; sz
 - Faire former les acteurs locaux sur les questions de gouvernance et de contrôle citoyen de l'action publique
 - Mobiliser les jeunes pour le développement communal ;
 - Organiser continuellement de pareille activité pour être mieux informer

Conclusion

La session de formation des acteurs locaux sur la gouvernance et le leaderships des organisations ainsi que le contrôle citoyen de l'action publique sur le projet extension du réseau d'eau dans la ville d'Anié réalisé par ADJAC, la commune d'Anié1 (Togo), le CAJCA et la commune de Coulon (France) a été une fois encore un cadre de discussions, d'échanges d'expériences et d'actualisation des connaissances en vue de renforcer les capacités des acteurs locaux dans leur mission d'agent de développement de la commune. L'atelier a permis non seulement aux acteurs de maîtriser la gouvernance et le leadership des organisations, mais aussi les outils relatifs au contrôle citoyen de l'action publique.

ANNEXE 1 : RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA SESSION DE FORMATION SUR LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIPS DES ORGANISATIONS ET LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

1. SEXE

	FEMME	HOMME	TOTAL
GROUPE 1	6	25	31
GROUPE 2	4	21	25
GROUPE 3	8	16	24
TOTAL	18	62	80
TAUX DE PARTICIPATION DES FEMMES			23%
TAUX DE PARTICIPATION DES HOMMES			78%
EFFECTIF ATTENDUS			90
TAUX DE PARTICIPATION GLOBAL			89%

2. EVALUATION GLOBALE DE LA SESSION

	1	2	3	4	5
La localisation	0%	7%	4%	58%	30%
L'organisation dans son ensemble	0%	7%	4%	58%	30%

La durée de l'atelier	0%	7%	4%	58%	30%
La durée de la pause	0%	7%	4%	58%	30%
Les échanges	0%	7%	4%	58%	30%
La qualité de la restauration	0%	7%	4%	58%	30%
La logistique	0%	7%	4%	58%	30%
Le choix des thématiques de l'atelier	0%	7%	4%	58%	30%
Moyenne global en pourcentage	0%	7%	4%	58%	30%

Légende

1 : Très insatisfait ; 2 : insatisfait ; 3 : neutre ; 4 : Satisfait ; 5 : Très satisfaisant

3. EVALUATION DES PRESENTATEURS

	1	2	3	4	5
Les présentateurs ont clairement communiqué leurs intentions	0%	3%	4%	60%	33%
Les présentateurs ont clairement communiqué les informations	0%	3%	4%	60%	33%
Les informations transmises par les présentateurs étaient très utiles	0%	3%	4%	60%	33%
Les informations transmises par les présentateurs étaient très intéressantes	0%	3%	4%	60%	33%
Les présentateurs ont été capables de répondre aux questions qui leur étaient posées	0%	3%	4%	60%	33%
Moyenne global en pourcentage	0%	3%	4%	60%	33%

Légende

1 : Pas du tout d'accord ; 2 : Pas d'accord ; 3 : Neutre ; 4 : D'accord ; 5 : Tout à fait d'accord

4. EVALUATION DES PRESENTATIONS

	1	2	3	4	5
Les contenus des présentations étaient pertinents par rapport à la thématique générale	3%	2%	3%	64%	29%

Les contenus des présentations étaient intéressants	3%	2%	3%	64%	29%
J'ai accru mes connaissances grâce aux contenus des présentations	3%	2%	3%	64%	29%
Le temps alloué aux questions était suffisant	3%	2%	3%	64%	29%
La modération des débats était adéquate	3%	2%	3%	64%	29%
Les présentations m'apportent des nouvelles pistes, un regard différent	3%	2%	3%	64%	29%
Je vais relayer les informations issues de ces présentations	3%	2%	3%	64%	29%
Moyenne global en pourcentage	3%	2%	3%	64%	29%

Légende

1 : Pas du tout d'accord ; 2 : Pas d'accord ; 3 : Neutre ; 4 : D'accord ; 5 : Tout à fait d'accord

ANNEXE 2 : QUELQUES PHOTOS DE LA SESSION DE FORMATION SUR LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIPS DES ORGANISATIONS ET LE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

LES PARTICIPANTS EN TRAVAUX DE GROUPE LORS DE LA SESSION



LA RESTITUTION DES TRAVAUX EN GROUPE AU PLENIERE PAR LES PARTICIPANTS



